



Centre national de ressources  
et d'appui aux Conseils Locaux  
de Santé Mentale

**LABO  
CITÉS**

centre de ressources  
politique de la ville  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Rencontre

Journée régionale

**Le mardi 4 juin 2019,  
à Bron**



**Lieu : Espace Pestourie**

Place du 11 novembre 1918  
69500 BRON

## Pour une prise en compte de la santé mentale des habitants des quartiers prioritaires

### Contexte

La création au début des années 2000, d'un volet santé de la politique de la ville actant la reconnaissance des déterminants sociaux et territoriaux de santé a permis le développement des ateliers santé ville (ASV), encourageant les collectivités locales à se saisir de la thématique santé.

Plus récemment, les contrats locaux de santé (CLS) ainsi que les conseils locaux de santé mentale (CLSM) cherchent à prendre en compte les enjeux de santé, dont la santé mentale, dans les quartiers prioritaires. Par ailleurs, deux textes sont venus renforcer le CLSM comme levier d'action et de prévention en santé mentale à la main des collectivités locales : la loi de modernisation du système de santé de 2016 et de l'instruction n°DGS/SP4/CGET/2016/289 relative à la consolidation et à la généralisation des CLSM, en particulier dans le cadre des contrats de ville. L'enjeu de la santé mentale et du bien-être dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville se révèle aujourd'hui fondamental. Ce sujet apparaît comme **une préoccupation majeure des habitants des quartiers**, révélé par les diagnostics mobilisant la parole des citoyens, en échos aux divers diagnostics territoriaux réalisés par les ASV depuis plusieurs années. Les acteurs de la politique de la ville font état de situations complexes en lien direct avec des problématiques de santé mentale vécues par les habitants des quartiers. De leur côté, les acteurs de la santé mentale n'ont pas toujours de focale territoriale, ni connaissance des dispositifs de la politique de la ville permettant d'apporter de manière partenariale des réponses adaptées à ces situations.

Au-delà des dispositifs, comment créer des dynamiques territoriales favorables permettant de prendre en compte les enjeux repérés ? Quelles sont les articulations et continuités possibles entre les différents cadres d'intervention ? De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque des enjeux de santé mentale dans les quartiers qualifiés de « prioritaires » ?

Cette journée régionale est organisée par Labo Cités, Fabrique Territoires Santé et le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS).

*Journée organisée avec le soutien de l'ARS,  
du CGET et de Santé Publique France*



# Rencontre

Journée régionale

## Objectifs de la journée

- ▶ Apporter des connaissances sur les enjeux de santé mentale dans les QPV.
- ▶ Favoriser la rencontre des acteurs de la politique de la ville et de la santé mentale et esquisser des pistes d'articulation, de coordination pour une meilleure prise en compte de la santé mentale dans les QPV.
- ▶ Valoriser les initiatives en cours ou réalisées dans les QPV autour des enjeux de santé mentale.

## Public

- ▶ Élus politique de la ville et élus santé des territoires en géographie prioritaire
- ▶ Membres du Collectif santé d'Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Médiateurs santé intervenant dans les quartiers
- ▶ Équipes politique de la ville des collectivités (chefs de projet, chargés de mission, équipes PRE, coordo CLSPD...)
- ▶ Délégués du préfet
- ▶ Coordinateurs CLSM
- ▶ Personnel des établissements publics de santé mentale
- ▶ Acteurs du logement
- ▶ Professionnels médicaux en libéral
- ▶ Conseils citoyens



## Infos pratiques

**L'inscription est obligatoire  
avant le 28 mai 2019  
sur [labo-cites.org](http://labo-cites.org)**

L'inscription est gratuite.  
Buffet sur place.



## Lieu

**Espace Pestourie  
Place du 11 novembre 1918  
69500 BRON**

### • Transports en commun :

Tramway T2 ou T5 -  
Arrêt « Hôtel de ville - Bron »

• **En voiture :** Attention, il est difficile de se garer dans le centre-ville de Bron. Nous vous conseillons de vous garer au Parc Relais TCL « Porte des Alpes » accessible depuis l'A43, sortie « Bron Aviation ». Puis de prendre le Tramway T2, direction Perrache - Arrêt « Hôtel de ville - Bron ». Compter 15 min de trajet. Tarif du Parc Relais : gratuit sur présentation du ticket TCL aller-retour. Plan d'accès au Parc relais TCL : [www.tcl.fr/var/tcl/storage/original/application/538709970a-3539f466ae577fdde135cf.pdf](http://www.tcl.fr/var/tcl/storage/original/application/538709970a-3539f466ae577fdde135cf.pdf)

## Renseignements

### **Marion Pollier**

Chargée de mission, Labo Cités  
[mpollier@labo-cites.org](mailto:mpollier@labo-cites.org)

### **Pauline Guezennec**

Chargée de mission, CCOMS  
[pguezennec@epsm-lille-metropole.fr](mailto:pguezennec@epsm-lille-metropole.fr)

10h00

### 9h30 Accueil café

#### Ouverture institutionnelle

- ▶ Viviane Lagarde, 1ère adjointe au maire de Bron, Déléguée à la solidarité, à la petite enfance, aux personnes âgées
- ▶ Serge Morais, directeur général adjoint, ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Un représentant de l'État

#### La santé mentale et ses influences

- ▶ Sophie Arfeuillère, chargée de mission au Psycom (organisme public d'information, de formation et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale)

#### Face aux problématiques de santé mentale vécues dans les quartiers populaires, quels leviers de la politique de la ville ?

- ▶ Un représentant de l'État

#### Le Conseil local de santé mentale, une démarche territoriale au service des habitants et des professionnels ?

- ▶ Pauline Guézennec, chargée de mission au Centre national de ressources et d'appui aux CLSM, CCOMS

#### La politique en santé mentale de l'ARS dans les quartiers de la politique de la ville

- ▶ Karyn Guisard-Lecomte, référente régionale santé mentale à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

12h45 > 13h45

#### Déjeuner sur place

14h00

#### Ateliers thématiques

Quatre ateliers menés en parallèle pour découvrir des initiatives locales, approfondir les sujets et échanger.

- ▶ Atelier 1 : Logement / habitat
- ▶ Atelier 2 : Dé-stigmatisation / information
- ▶ Atelier 3 : Éducation / parentalité
- ▶ Atelier 4 : Emploi / insertion professionnelle

16h00 > 16h30 Conclusion-Évaluation